

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/12/2025

Référence
42_2025

Objet de la délibération
Sapins de Noël 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	11

Date de la convocation
18/11/2025

Date d'affichage
15/11/2025

Vote
UNANIMITE
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 04/12/2025

Et

Publication ou notification du :  
04/12/2025

L'an 2025 et le 2 Décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

**Présents** : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MM : ANTOINE Jérôme, CANARD Stéphane, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, RABIN Patrice

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme MAURICE Valérie à Mme LINGAT Nicole, MM : PIART Stève à M. LEHEUTRE Bruno, VANZELLA Yoann à Mme DONGE Christine

**Absents séance**: MM : GAVAZZI Romain, LEBLANC Éric, SONZOGNI Jean-Luc

**A été nommé(e) secrétaire** : M. JENNEPIN Patrick

### **Objet de la délibération : Sapins de Noël 2025**

Comme chaque année, le Conseil Municipal décide de renouveler la distribution de sapins de Noël aux habitants qui en feront la demande, pour la décoration de leurs extérieurs pour les fêtes de fin d'année.

Les achats des sapins se feront auprès de M. Éric LEBLANC au prix unitaire de 8€.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les achats des sapins.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 04/12/2025  
Le Maire  
François DENEUX